

Comité départemental de l'UPR78 le dimanche 17 novembre 2019 aux Mureaux

Le comité départemental de l'Union Populaire Républicaine des Yvelines UPR78 s'est réuni pour la troisième fois le dimanche 17 novembre aux Mureaux en présence de notre délégué régional UPR IDF-Ouest Nicolas.

Participants : 17 des 75 membres étaient présents. Chaque comité était représenté par :

CC01 : Jean-Michel, François,

CC02 : François

CC03 : Caroline

CC04 : Marc, Jacques-Etienne, Ghislain

CC05 : Laurence

CC06 : Jacques

CC07 : Frédéric, Alexis

CC08 : Ludovic

CC09 : Rémi, Nasreddine

CC10 : Laurent, Ghislaine, Jonathan

CC11 : Excusé

CC12 : Excusé

La réunion a été précédée d'un agréable buffet particulièrement copieux et fort sympathique.

Il a été question principalement :

- du RIP ADP pour lequel la délégation a planifié des actions jusqu'au 12 mars 2020 date de clôture du vote.
- des municipales avec en particulier la candidature sous l'étiquette UPR de Laurent Cocheton dans la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines. L'investiture est attendue prochainement. Pour mémoire, la date de dépôt des listes est fixée au 27 février 2020 et le premier tour des élections aura lieu le dimanche 15 mars 2020 juste après la clôture du vote pour le référendum ADP.

La délégation UPR78

Réunion du Bureau Départemental ++ de l'UPR78 le mercredi 13 novembre 2019 à Versailles

Le nouveau BD78++, nouvellement créé, réunissant les responsables de circonscription et leurs adjoints se réunissait pour la première fois.

Il a été question :

- De la création du BD78++
- Du RIP ADP
- Des municipales
- Du planning 2019/2020 de la délégation
- Du prochain CD78 du dimanche 17 novembre aux Mureaux

Le bureau départemental a été très heureux d'accueillir Hugues, Nasreddine et Jonathan les nouveaux adjoint des responsables des CC03, CC09 et CC10, ainsi que notre délégué régional Ile-de-France Ouest Nicolas.

La délégation UPR78

Vote scandaleux de la loi PACTE à l'Assemblée Nationale, qui dépouille les Français

Vote scandaleux de la loi PACTE à l'Assemblée Nationale, qui dépouille les Français.

Au jour du 18 mars 2018, 45 députés sur 577 viennent de voter en catimini à 6h15 du matin la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) dans laquelle se cachent la privatisation des Aéroports de Paris,

de la Française des jeux et d'Engie, ainsi que la suppression des tarifs réglementés du gaz, la réglementation de l'assurance-vie et la modification des seuils sociaux ! La loi est définitivement votée le 11 avril 2019.

La société ADP en quelques chiffres

- 571 millions de profits en 2017 et 610 millions d'euros en 2018.
- Au 1er semestre 2019, bénéfice net en hausse de 22% par rapport au 1^{er} semestre 2018 et son trafic passager en hausse de 3%
- L'état a encaissé en cash sur ADP 174 millions d'euros en 2018, soit en 13 ans 1,5 milliard €

Le gouvernement veut donc utiliser l'argent issu des privatisations ADP, FDJ et Engie pour :

- Désendetter l'Etat alors qu'il peut emprunter à taux zéro.
- Et alimenter un « fonds pour l'innovation » de 10 milliards d'euros.
- Ce fonds devrait rapporter, selon les calculs de Bercy, 200 millions €
- Les dividendes de ces trois sociétés privatisées rapportent chaque année à l'état environ 800 millions € ; du cash dont l'Etat a grandement besoin. (en 2018 610 millions pour ADP, 90 Millions pour FDJ et pour Engie 112Millions (2,7Milliards x 4,15% de participation de l'Etat)

Alors pourquoi faire une si mauvaise opération quand on sait que :

1. Ce fonds d'investissement sera sujet à la perte de valeur, particulièrement en cas de crise financière ou de chute du marché et ce alors que le recours à

l'emprunt pour financer l'innovation, projet par projet, ne coûterait pratiquement rien à l'état, compte tenu de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt à long terme (emprunt à zéro pourcent).

2. Pourquoi L'Etat a-t-il alors besoin de se désengager **d'actifs tangibles** de sociétés qui lui rapportent 3 fois plus actuellement (**800 millions €**) que les intérêts hypothétiques de ce fonds de l'innovation (**200 millions €**) ?
3. Et pourquoi l'Etat ne profite-t-il pas des dividendes **conséquents** distribués par ces trois sociétés, **pour se désendetter**? et du même coup préserver ses participations dans des sociétés **en situation de monopole** qui lui rapportent beaucoup d'argent ?
4. **Pourquoi alors cette cession** qui s'apparente à un véritable dépouillement des Français?

Cherchez l'erreur ... ! Parlez-en autour de vous.

Et déposer votre soutien à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.

Un article de Jacques-Eric responsable de la 6ème circonscription

Sources :

ADP

Communiqués financiers d'Aéroports de Paris :

<https://www.parisaeroport.fr/groupe/finance/rerelations-investisseurs/resultats-chiffre-affaire/resultats-et-chiffres-d'affaires-2019>

<https://www.parisaeroport.fr/docs/default-source/groupe-fichiers/finance/rerelations-investisseurs/information->

[financi%C3%A8re/r%C3%A9sultats-et-chiffre-d'affaires/2019/groupe-adp-rapport-financier-semestriel-2019.pdf?Status=Master&sfvrsn=7c14febd_4](https://www.adp.fr/financi%C3%A8re/r%C3%A9sultats-et-chiffre-d'affaires/2019/groupe-adp-rapport-financier-semestriel-2019.pdf?Status=Master&sfvrsn=7c14febd_4)

<https://investir.lesechos.fr/actions/actualites/adp-releve-ses-objectifs-financiers-2019-apres-des-resultats-en-hausse-ausl-1863809.php>

L'Etat

<https://www.economie.gouv.fr/plan-entreprises-pacte>

<https://www.gouvernement.fr/action/pacte-le-plan-d-action-pour-la-croissance-et-la-transformation-des-entreprises>

<https://www.vie-publique.fr/loi/269300-loi-pacte-croissance-et-transformation-des-entreprises>

Pourquoi privatiser ?

<https://www.bfmtv.com/economie/privatisation-d-adp-pourquoi-le-projet-est-tant-conteste-1671709.html>

<https://www.usinenouvelle.com/editorial/privatisation-d-adp-et-de-la-francaise-des-jeux-pour-quoi-faire.N810685>

https://www.lepoint.fr/economie/privatisation-d-adp-les-risques-l'emportent-sur-les-avantages-12-04-2019-2307377_28.php

D'où vient l'uniformisation des retraites ?

D'où vient l'uniformisation des retraites ?

Vous voulez savoir qui se cache derrière l'uniformisation des retraites ?

Pour avoir la réponse, Caroline notre responsable la 3^{ème} circonscription vous invite à visionner la vidéo de Lauriane de Tipeee.com

<https://www.youtube.com/watch?v=hhwzKDNZcoI&feature=youtu.be>

Voici la référence citée par Lauriane, il suffit de lire :

https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file_import/2019-european-semester-country-specific-recommendation-commission-recommendation-france_fr.pdf

la première recommandation nous dit :

1. à veiller à ce que le taux de croissance nominale des dépenses primaires nettes ne dépasse pas 1,2 % en 2020, ce qui correspondrait à un ajustement structurel annuel de 0,6 % du PIB; à utiliser les recettes exceptionnelles pour accélérer la réduction du ratio de la dette publique; à réduire les dépenses et à réaliser des gains d'efficacité dans tous les sous-secteurs des administrations publiques, notamment en précisant pleinement les mesures concrètes nécessaires dans le contexte du programme Action publique 2022 et en

surveillant étroitement la mise en œuvre de ces mesures;
à réformer le système de retraite pour uniformiser progressivement les règles des différents régimes de retraite, en vue de renforcer l'équité et la soutenabilité de ces régimes;

Pour ceux qui pensent encore que les réformes résultent d'une politique nationale !

A diffuser autour de vous au maximum.

La délégation